

Communiqué de presse

En dollars canadiens, sauf indication contraire

TSX/NYSE/PSE : MFC SEHK :

945

Pour diffusion immédiate

Le 6 septembre 2023

La Société Financière Manuvie annonce les résultats du privilège de conversion d'actions de catégorie 1, série 13, à dividende non cumulatif et à taux révisable

TORONTO – La Société Financière Manuvie (« Manuvie ») a annoncé aujourd'hui que, après avoir pris en compte tous les avis de choix reçus au plus tard le 5 septembre 2023, date limite pour la conversion de ses 8 000 000 d'actions de catégorie 1, série 13 à dividende non cumulatif et à taux révisable actuellement en circulation (les « actions privilégiées de série 13 ») (TSX : MFC.PR.K) en actions de catégorie 1, série 14 à dividende non cumulatif et à taux variable de Manuvie (les « actions privilégiées de série 14 »), les porteurs d'actions privilégiées de série 13 n'ont pas le droit de convertir leurs actions privilégiées de série 13 en actions privilégiées de série 14. Le nombre d'actions privilégiées de série 13 choisies aux fins de conversion s'élevait à 12,850, ce qui est inférieur au nombre minimum d'un million d'actions requis pour que les conversions en actions privilégiées de série 14 prennent effet.

Comme Manuvie l'a annoncé le 21 août 2023, après le 19 septembre 2023, les porteurs d'actions privilégiées de série 13 auront droit à des dividendes préférentiels trimestriels en espèces, non cumulatifs et à taux fixe, si le conseil d'administration de Manuvie en déclare et sous réserve des dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Le taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 20 septembre 2023 et se terminant le 19 septembre 2028 sera de 6,35000 % par année ou 0,396875 \$ par action par trimestre, ce qui correspond au taux des obligations du Canada à cinq ans au 21 août 2023 majoré de 2,22 %, conformément aux modalités des actions privilégiées de série 13.

Sous réserve de certaines conditions décrites dans le supplément de prospectus du 17 juin 2013 visant l'émission des actions privilégiées de série 13, Manuvie pourra racheter les actions privilégiées de série 13, en totalité ou en partie, le 19 septembre 2028 et le 19 septembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de série 13 n'ont pas été ni ne seront inscrites aux États-Unis en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières, intitulée Securities Act of 1933, et de ses modifications (la « loi sur les valeurs mobilières »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'aucun État des États-Unis, et elles ne pourront être offertes, vendues ni livrées, directement ou indirectement, aux États-Unis ni à une personne des États-Unis ou pour le compte de celle-ci (au sens du règlement S de la loi sur les valeurs mobilières), sans leur inscription ou l'exemption de leur inscription en vertu de ces lois. Le présent communiqué ne constitue nullement une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres aux États-Unis et, dans l'éventualité où un appel public à l'épargne serait lancé aux États-Unis, un prospectus devra être émis.

À propos de Manuvie

La Société Financière Manuvie, fournisseur mondial et chef de file des services financiers, vise à rendre les décisions plus simples et à aider les gens à vivre mieux. Son siège social mondial se trouve à Toronto, au Canada. Elle propose des conseils financiers et des solutions d'assurance, et exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, en Asie et en Europe, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis. Par l'intermédiaire de Gestion de placements Manuvie, la marque mondiale de son secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde, elle sert des particuliers, des

institutions et des participants à des régimes d'épargne-retraite partout dans le monde. À la fin de 2022, elle comptait plus de 40 000 salariés, plus de 116 000 agents et des milliers de partenaires de distribution au service de plus de 34 millions de clients. Elle est inscrite aux bourses de Toronto, de New York et des Philippines sous le symbole « MFC », ainsi qu'à la Bourse de Hong Kong sous le symbole « 945 ».

Tous les produits ne sont pas offerts dans tous les pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site [manuvie.com](https://www.manuvie.com).

Communications avec les médias

Cheryl Holmes

Manuvie

416 557-0945

cheryl_holmes@manulife.com

Relations avec les investisseurs

Hung Ko

Manuvie

416 806-9921

hung_ko@manulife.com